

Le Groupement d'entreprises du Chablais veut rassembler les forces

Pour bâtir, détruire l'esprit de clocher

Le GEC, Groupement d'entreprises du Chablais, entend mettre au service du développement régional les idées, l'expérience et la force collective des décideurs impliqués dans le monde de l'économie.

« **L**a mise en place d'un Monsieur économe Chablais ne suffira pas à faire bouger les choses. Par nos relations professionnelles, nous sommes tous des Messieurs économie, responsables de la promotion économique ».

Huit mois après la création du GEC, les membres de son noyau central présentent hier leur leit-motif: prouver que le Chablais n'est pas une zone sinistrée et qu'il peut aller de l'avant si ceux qui en ont les moyens unissent leurs forces et leurs atouts. Mais si les hommes politiques et les institutions contribuent au développement économique d'une région, notamment à travers la LIM, la création d'emplois reste du ressort des entreprises, surtout

des PME. D'où l'idée du GEC: grouper - par des tables rondes, des visites... - des personnes représentant et dirigeant des sociétés industrielles, de service, commerciales et d'organes fatiers, pour leur permettre de se connaître, de dresser un état des lieux des forces existantes et de mettre en place des synergies pour resserer le tissu économique.

Autre optique du GEC: devenir un partenaire à part entière vis-à-vis de l'extérieur et exprimer sur certains dossiers le point de vue des praticiens de l'économie. Ce qui sous-entend un travail en profondeur: pour atteindre une masse critique, les entrepreneurs doivent oublier l'esprit de clocher et se libérer des pressions politiques pour exprimer une opinion dépourvue de sectarisme local.

85 MEMBRES DÉJÀ

Le GEC est né dans la mouvance de la refonte du plan de développement de l'OIDC. L'idée de mettre sur pied un club des entrepreneurs au sens large s'est rapidement concrétisée puisque le GEC compte déjà 85 membres et représente 6000 postes de travail. Il se donne jusqu'à la fin de l'année pour vérifier son utilité, avant de renforcer sa structure par l'adoption de statuts. Mais quelques dossiers de poids ont déjà été abordés: 40 tonnes (extension au Chablais des dispositions d'exception de libre circulation), Hydro Rhône, soutien aux jeunes entrepreneurs, étude des transports publics dans le Chablais, projet VIP, hôpital régional.

L.-M. T.



Gérard Plumettaz (à gauche) et André Cotte, les deux coprésidents du GEC: « Il faut changer le regard des autres sur le Chablais et le montrer comme une véritable entité. »